

CADASTRE FORESTIER

PLAN N° 27

Homologué par le Conseil d'Etat
Délimitation du périmètre Gilbert Claret / Hubert Repp
Relevé Janvier 1992 Bureau de géométrie cadastrale Vuadens 31.10CT. 2000

Le chancelier d'Etat
Pour approbation des délimitations forestières

L'inspecteur d'arrondissement



Monthey, le 23 juin 1996

Mise en consultation : Limite de la forêt en dehors des zones à bâtir
Mise à l'enquête : Limite de la forêt par rapport au terrain à bâtir

Feuille 28.

1:1000

27

Feuille 26

Dressé en 1923-26
Hubert Repp
Géomètre officiel

